

**MAIRIE DE VALMEINIER**  
**- INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL -**  
**- ÉLECTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS -**

L'an deux mille vingt, le lundi 25 mai à 18H30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Valmeinier proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020 se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et suivants et L 2122-8 et L 2122-9, du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Alexandre ALBRIEUX, Pascal BAUDIN, Alexandra BAUDIN, Isabelle GORIN, Éric TALLIA, Marc MOMET, Sami BAUDIN, Marion BERNOLLIN, Denis BOUVIER, Jonathan CHARDON, Isabelle DELEGLISE, Philippe EXCOFFIER, Christiane JOET, Stéphane LEVAVASSEUR, Romain MALLEVAL.

La séance a été ouverte sur la présidence de M Philippe BAUDIN, Maire, qui, après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer : Alexandre ALBRIEUX, Pascal BAUDIN, Alexandra BAUDIN, Isabelle GORIN, Éric TALLIA, Marc MOMET, Sami BAUDIN, Marion BERNOLLIN, Denis BOUVIER, Jonathan CHARDON, Isabelle DELEGLISE, Philippe EXCOFFIER, Christiane JOET, Stéphane LEVAVASSEUR, Romain MALLEVAL dans leur fonction de conseillers municipaux.

Monsieur Denis BOUVIER, le plus âgé des membres du Conseil a ensuite pris la Présidence.

Monsieur Sami BAUDIN a été nommé secrétaire.

**ÉLECTION DU MAIRE – 1<sup>ER</sup> TOUR DE SCRUTIN**

Le Président, après avoir donné lecture des articles L2122-4, L 2142-6, L 2122-5 et L 2122-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L 2122-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné le résultat ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :	15
A déduire (Bulletins déclarés nuls par le bureau) :	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	8

Ont obtenu : Monsieur Alexandre ALBRIEUX, quatorze voix .

Monsieur Alexandre ALBRIEUX, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Maire et a été immédiatement installé.

**INSTITUTION DU NOMBRE DE POSTE D'ADJOINTS**

En application de l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal fixe le nombre des adjoints au Maire à quatre.

Pour : 15

### ELECTION DU 1<sup>ER</sup> ADJOINT – 1<sup>ER</sup> TOUR DE SCRUTIN

Il a été procédé, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Alexandre ALBRIEUX, élu Maire, à l'élection du 1<sup>er</sup> Adjoint.

Le dépouillement du vote a donné le résultat ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :	15
A déduire (Bulletins déclarés nuls par le bureau) :	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	8

Ont obtenu : Monsieur Pascal BAUDIN, quatorze voix.

Monsieur Pascal BAUDIN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1<sup>er</sup> Adjoint et installé immédiatement.

### ELECTION DU 2<sup>ÈME</sup> ADJOINT – 1<sup>ER</sup> TOUR DE SCRUTIN

Il a été procédé, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Alexandre ALBRIEUX, élu Maire, à l'élection du 2<sup>ème</sup> Adjoint.

Le dépouillement du vote a donné le résultat ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :	15
A déduire (Bulletins déclarés nuls par le bureau) :	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	8

Ont obtenu : Madame Alexandra BAUDIN, quatorze voix.

Madame Alexandra BAUDIN, ayant obtenue la majorité absolue, a été proclamé 2<sup>ème</sup> Adjointe et installée immédiatement.

### ELECTION DU 3<sup>ÈME</sup> ADJOINT – 1<sup>ER</sup> TOUR DE SCRUTIN

Il a été procédé, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Alexandre ALBRIEUX, élu Maire, à l'élection du 3<sup>ème</sup> Adjoint.

Le dépouillement du vote a donné le résultat ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :	15
A déduire (Bulletins déclarés nuls par le bureau) :	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	8

Ont obtenu : Madame GORIN Isabelle, quatorze voix.

Madame GORIN Isabelle, ayant obtenue la majorité absolue, a été proclamée 3<sup>ème</sup> Adjointe et installée immédiatement.

**ELECTION DU 4<sup>ÈME</sup> ADJOINT – 1<sup>ER</sup> TOUR DE SCRUTIN**

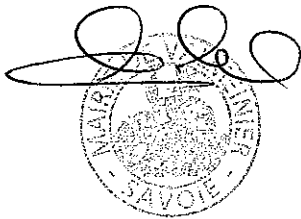
Il a été procédé, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Alexandre ALBRIEUX, élu Maire, à l'élection du 4<sup>ème</sup> Adjoint.

Le dépouillement du vote a donné le résultat ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :	15
A déduire (Bulletins déclarés nuls par le bureau) :	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	8

Ont obtenu : Monsieur Éric TALLIA, quatorze voix.

Monsieur Éric TALLIA, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 4<sup>ème</sup> Adjoint et installé immédiatement.



**MAIRIE DE VALMEINIER**  
**MISE EN PLACE DES COMMISSIONS MUNICIPALES**  
**DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DANS LES ORGANISMES**  
**EXTÉRIEURS**

Nombre de Conseillers en exercice	15
Nombre de présents	15
Nombres de votants	15

L'an deux mille vingt, le lundi 25 mai à 18H 30, le Conseil Municipal de VALMEINIER étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre ALBRIEUX, Maire.

Étaient présents : Alexandre ALBRIEUX, Pascal BAUDIN, Alexandra BAUDIN, Isabelle GORIN, Éric TALLIA, Marc MOMET, Sami BAUDIN, Marion BERNOLLIN, Denis BOUVIER, Jonathan CHARDON, Isabelle DELEGLISE, Philippe EXCOFFIER, Christiane JOET, Stéphane LEVAVASSEUR, Romain MALLEVAL.

Date de convocation : 18/05/2020.

Sami BAUDIN a été élu secrétaire de séance.

**COMMISSION DES FINANCES**

Huit membres : Pascal BAUDIN – Alexandra BAUDIN – Isabelle GORIN – Éric TALLIA – Jonathan CHARDON – Denis BOUVIER – Philippe EXCOFFIER – Isabelle DELEGLISE.

Pour : 15

**COMMISSION DES TRAVAUX**

Neuf membres : Pascal BAUDIN – Romain MALLEVAL – Christiane JOET- Éric TALLIA – Stéphane LEVAVASSEUR – Sami BAUDIN – Philippe EXCOFFIER – Jonathan CHARDON – Isabelle DELEGLISE.

Pour : 15

**COMMISSION SCOLAIRE**

Un membre titulaire : Isabelle GORIN

Un membre suppléant : Christiane JOET

Pour : 15

**COMMISSION D'APPELS D'OFFRES**

Quatre membres titulaires : Alexandre ALBRIEUX – Pascal BAUDIN – Alexandra BAUDIN – Christiane JOET.

Trois membres suppléants : Marc MOMET – Éric TALLIA – Stéphane LEVAVASSEUR.

Pour : 15

**COMMISSION CONSULTATIVE RESSOURCES HUMAINES**

Quatre membres : Pascal BAUDIN – Alexandra BAUDIN – Isabelle GORIN – Marion BERNOLLIN.

Pour : 15

**COMMISSION SENTIERS ET ITINERANCE**

Sept membres : Pascal BAUDIN – Romain MALLEVAL – Sami BAUDIN – Isabelle DELEGLISE – Jonathan CHARDON – Marc MOMET – Marion BERNOLLIN

Pour : 15

**COMMISSION COMMUNICATION**

Cinq membres : Alexandra BAUDIN – Marion BERNOLLIN – Christiane JOET – Marc MOMET – Jonathan CHARDON

Pour : 15

**COMMISSION CULTURE**

Trois membres : Isabelle GORIN – Marion BERNOLLIN – Denis BOUVIER

Pour : 15

**COMMISSION AFP**

Un membre titulaire : Philippe EXCOFFIER

Un membre suppléant : Pascal BAUDIN

Pour : 15

**REPRÉSENTATION AU SEIN DE LA SEMVAL**

Deux administrateurs : Pascal BAUDIN – Marion BERNOLLIN

Un censeur : Alexandre ALBRIEUX

Pour : 15

**REPRÉSENTATION AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DES ISLETTES**

Deux membres titulaires : Alexandre ALBRIEUX – Pascal BAUDIN

Deux membres suppléants : Éric TALLIA – Jonathan CHARDON

Pour : 15

**REPRÉSENTATION AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE LA SAVOIE**

Un membre titulaire : Pascal BAUDIN

Pour : 15

**REPRÉSENTATION AU SEIN DE LA COMMISSION PARITAIRE DE CONCERTATION VALMEINIER – VALLOIRE**

Quatre membres : Alexandre ALBRIEUX – Pascal BAUDIN – Alexandra BAUDIN – Éric TALLIA.

Pour : 15

**REPRÉSENTATION AU SEIN DE L'ADMR**

Un membre titulaire : Isabelle GORIN

Un membre suppléant : Isabelle DELEGLISE

Pour : 15

**REPRÉSENTATION AU SEIN DU CENTRE SOCIAL MOSAICA**

Un membre titulaire : Isabelle GORIN  
Un membre suppléant : Marion BERNOLLIN  
Pour : 15

**REPRÉSENTATION AU SEIN DE L'OFFICE DE TOURISME**

Sept membres : Alexandra BAUDIN – Éric TALLIA – Marc MOMET – Denis BOUVIER –  
Isabelle DELEGLISE – Stéphane LEVAVASSEUR – Romain MALLEVAL.  
Pour : 15

**REPRÉSENTATION AU SEIN DU CCAS**

Président : Alexandre ALBRIEUX  
Quatre membres : Isabelle GORIN – Isabelle DELEGLISE – Marion BERNOLLIN – Denis  
BOUVIER.  
Pour : 15

**REPRÉSENTATION AU SEIN DE LA SOREA**

Un membre : Denis BOUVIER  
Pour : 15

**REPRÉSENTATION AU SEIN DE MAURIENNE TOURISME**

Un membre : Alexandra BAUDIN  
Pour : 15

**REPRÉSENTATION AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAURIENNE-  
GALIBIER**

Membres nommés d'office suite aux résultats des élections municipales : Alexandre  
ALBRIEUX – Pascal BAUDIN

La désignation des membres extérieurs au Conseil Municipal au sein du Centre Communal  
d'Action Sociale se fera lors de la prochaine séance du Conseil Municipal (un appel public à  
candidatures sera lancé).

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains text that is partially obscured but appears to include 'MAURIENNE' and 'GALIBIER'.